

Avis au public

Attendu qu'il y a lieu de régler la circulation dans la rue Ste Catherine à Grevenmacher afin de garantir le libre écoulement de la circulation dans l'intérêt de la sécurité publique durant des travaux d'entretien. Il est mis à la connaissance du public, que le règlement temporaire sur la circulation, édicté par le collège des bourgmestre et échevins en date de ce jour, peut être consulté au secrétariat communal avec effet immédiat.

Lieu : **Rue Ste Catherine**
Début : **Vendredi, 1 octobre 2021 à 07h00**
Fin : **Vendredi, 1 octobre 2021 à 12h00**
Motif : Travaux d'entretien
Règlement : GRE-285-2021

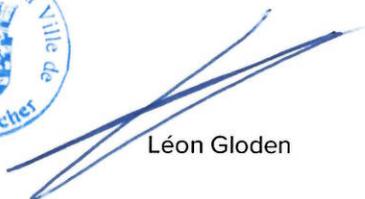
Grevenmacher, le 28 septembre 2021

La secrétaire communale ff
contreséant Art. 74 de la loi communale


Carole Clemens



Le bourgmestre


Léon Gloden